

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 avril 2018

EQUILIBRE DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET ALIMENTAIRE - (N° 627)

Tombé

AMENDEMENT

N ° CE1720

présenté par
M. Robert et M. Mathiasin

ARTICLE 11

À l'alinéa 2, après le mot :

« biologique, »

insérer les mots :

« ou d'origine locale ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il s'agit par le présent amendement de favoriser dans les restaurants dits collectifs, l'utilisation de denrées produites localement.